

CPU : une enquête sur l'action des établissements en matière de logement

Paris - Publié le mardi 21 novembre 2017 à 10 h 42 - Actualité n° 106779

L'attractivité internationale de l'établissement, l'amélioration des conditions de réussite des étudiants, l'accompagnement des usagers, l'attractivité du campus et la mixité des publics : telles sont, par ordre d'importance, les motivations des universités et écoles membres de la CPU pour s'impliquer en matière de logement, selon une étude publiée, le 21/11/2017. Elle est diffusée à l'occasion des Rendez-vous du logement étudiant dont la deuxième édition est organisée par Universités & Territoires et l'Adele, en partenariat avec l'Université de Paris-Dauphine où se tient l'événement.

Parmi les autres enseignements de l'étude menée auprès de 53 établissements :

- 18 établissements déclarent être propriétaires de logement.
- Une grande majorité d'établissements proposent une information spécifique sur les offres de logement.
- Plus de la moitié des établissements déclare avoir des projets en matière de logement.

« Une forme de gouvernance territoriale du logement étudiant (et/ou chercheurs) se développe, à l'initiative des collectivités ou des Comue », note également l'étude dont News Tank livre les principaux enseignements.

Méthodologie

Enquête réalisée du 05/07 au 19/09/2017 avec les cabinets Conseil Logement solidaire et Latitude auprès de 104 établissements. 53 établissements ont répondu à l'enquête :

- 32 universités,
- neuf écoles,
- quatre Comue.

Principaux résultats

18 établissements déclarent être propriétaires de logement

Le nombre total de logements dont ces 18 établissements déclarent être propriétaires s'élève à 3 124, mais avec des disparités importantes selon les établissements. Ainsi l'Insa Toulouse rassemble à lui seul 1 627 logements et l'Insa Rouen Normandie 759.

Cette propriété déclarée recouvre quatre réalités bien différentes :

- Propriété effective de l'établissement.

- Propriété du bâti par un bailleur social dans le cadre d'une convention de longue durée sur un foncier maîtrisé par l'établissement.
- Propriété d'une structure associative liée à l'établissement.
- Propriété de l'État, maîtrisée par le vice-rectorat de la Polynésie française.

Une grande majorité d'établissements proposent une information spécifique sur les offres de logement

- 45 établissements sur les 53 interrogés déclarent proposer une information spécifique, principalement à destination de leurs étudiants.
- 46 établissements interrogés déclarent orienter leurs publics vers des partenaires spécialisés
- Les Crous demeurent les principaux partenaires des établissements

Plus de huit établissements sur 10 déclarent conduire des actions pour faciliter l'accès au logement

- 45 établissements sont engagés dans des actions facilitant l'accès au logement, principalement à destination des étudiants internationaux

Un service interne dédié à l'accompagnement en matière de logement

- 29 des établissements interrogés disposent d'un service interne qui dispose en général d'une seule personne dédiée.
- Les missions de ces services :
 - information,
 - accompagnement des publics dans les démarches,
 - constitution ou gestion d'un fichier d'offres,
 - aides concrètes.
- Les publics visés sont majoritairement les étudiants internationaux (pour 28 établissements) et les étudiants boursiers ou en programme égalité ces chances (16 répondants).

Plus de la moitié des établissements déclare avoir des projets en matière de logement

29 établissements déclarent avoir des projets pour développer ou initier des actions pour les logements de la communauté universitaire :

- Participation à la construction/réhabilitation de logements ;
- mise en place d'une plateforme mettant en contact bailleurs et usagers ;
- projets en étude/en réflexion ;
- signature/reconduite de conventions en matière de logement ;
- création d'un guide du logement ;
- mise à disposition de foncier.

Conférence des Présidents d'Université



Statut : association Loi de 1901

Composition : une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Bureau

Gilles Roussel président

Fabienne Blaise, vice-présidente

Khaled Bouabdallah, vice-président

Missions :

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Moyens :

- une équipe permanente (27 personnes)
- des conseillers et consultants (7 personnes)
- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »